

Réaliser votre audit informatique et libertés

Comment analyser, corriger vos traitements pour faire face à un contrôle de la CNIL

Pour permettre aux entreprises et personnes publiques d'assurer leur conformité à la loi Informatique et libertés, un audit préalable de leurs traitements et de leur situation déclarative s'impose pour pouvoir déterminer les actions correctives à mettre en œuvre.

En une journée, vous apprenez quelles informations réunir en pratique, comment les analyser et quelles conclusions en tirer pour vous permettre de mener à bien cette opération de mise en conformité et de déterminer la stratégie informatique et libertés qui répond le plus à vos besoins.

- **Tarif formation** : 1195 € HT (1434.00 € TTC)
- **Durée formation** : 1 jour (7 heures)
- **Lieu de la formation** : Paris
- **Dates** : 24 novembre 2016 ; 09 mars 2017 ; 26 septembre 2017

Objectifs de la formation

- maîtriser l'ensemble de vos traitements
- être en conformité avec la loi Informatique et libertés
- déterminer les actions correctives à mettre en œuvre

Le(s) formateur(s)

- [Hélène LEBON](#)
Avocat Associé - PDGB Société d'Avocats

Programme de la formation

Jour 1 de la formation :

Pourquoi se mettre en conformité avec la loi Informatique et libertés

- Prendre en compte les différents risques et leur réalisation : sanctions pénales, civiles, administratives
- Sur qui pèsent ces risques : les entreprises, les dirigeants, le CIL ?

Rappel des principes de la loi Informatique et libertés

- Savoir identifier un traitement de données personnelles
- Savoir déterminer sur qui pèsent les obligations
- Savoir identifier des flux de données personnelles
- Savoir déterminer les formalités à effectuer et garanties à mettre en œuvre

Traitements de données mis en œuvre au sein des organismes privés et publics

- Sachez recenser les principaux traitements habituellement mis en œuvre
- Sachez anticiper et gérer les nouvelles problématiques au sein des entreprises : géolocalisation, utilisation des réseaux sociaux d'entreprise, etc.
- Focus sur certains traitements selon le secteur d'activité des participants : lignes d'alerte éthique / vidéosurveillance

Comment recenser les traitements mis en œuvre au sein de votre entité

- Sachez déterminer les interlocuteurs au sein de votre entité, les informations à collecter
- Conseils pour la conduite des entretiens

Cas pratique : Elaboration d'une fiche d'audit

Mise en conformité

1. Détermination des formalités préalables
 - analyse des formalités existantes pour savoir déterminer les formalités requises
 - cas particulier des transferts de données
 - évaluation de l'opportunité de la nomination d'un correspondant informatique et liberté (CIL),
2. Information des personnes
 - revue des mentions d'informations existantes, préparation d'un clausier
 - cas spécifique de la prospection commerciale
 - cas où l'information / consultation des IRP est nécessaire
3. Audit des mesures de sécurité à mettre en œuvre
 - gestion des habilitations et accès
 - contrat avec les sous-traitants et partenaires
4. Elaboration de procédures internes

Cas pratique : à partir d'une grille recensant les formalités effectuées, détermination des formalités à mettre en œuvre